

PROCÉDURE D'INSCRIPTION INSTITUT NOTRE-DAME Saint-Germain-En-Laye

SAISIE EN LIGNE uniquement (ne pas envoyer de doublons par voie postale et/ou mail)
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ÉTUDIÉS

ÉTAPE 1 - PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER :

Tous les [documents](#) demandés doivent être au [format PDF](#) (sauf la photo de l'élève/format jpeg) :

- Une lettre de motivation des parents en français
- Les bulletins* de l'année **2025-2026**, excepté pour la petite section de maternelle
- Les bulletins* de l'année en cours **2026-2027 (obligatoires)**, déjà en votre possession ou à envoyer en complément par mail au fur et à mesure de leur réception ; excepté pour la petite section de maternelle.
****Les bulletins doivent être complets, de la première à la dernière page avec les observations générales.***
- **Identité élève (format PDF)** : une copie complète du livret de famille ou extrait de naissance.
- Une photo d'identité récente au format **JPG**.

Si l'inscription concerne l'Anglophone Section for Bilinguals (ASB), merci de :

- Renseigner "Application for ASB admission". La sauvegarder puis la téléverser dans l'onglet indiqué.
- Nous fournir une lettre de motivation des parents pour l'entrée dans la section anglophone (en anglais ou en français).
- Renseigner le document « English teacher evaluation form » pour une demande d'inscription de la moyenne section au CM2. Demander au professeur d'anglais de votre enfant de compléter ce document et de le retourner à l'adresse mail suivante : asbprimary@ind78.com
- Nous transmettre un devoir écrit récent corrigé par un professeur d'anglais de l'enfant (à partir du CE2)

Si le dossier est conforme aux attentes de la section ASB, vous recevrez une proposition pour un test oral et/ou écrit. **Un règlement de 100 € non remboursable (50€ pour la maternelle) pour frais de dossier et de test d'accès vous sera demandé avant la date du test.**

Pour toutes questions concernant le suivi de votre dossier et/ou document(s) complémentaire(s) à envoyer, contactez Madame Ayral par mail : secrtaire1erdegre@ind78.com pour la maternelle et l'élémentaire.

Tous les champs apparaissant **en rouge** sont à renseigner **obligatoirement**.

ÉTAPE 2 - ENREGISTREMENT DE VOTRE DOSSIER :

Après vérification des documents reçus, vous recevez dans les jours suivants (**maximum 1 semaine** hors congés) un **accusé de réception** par mail.

Si après ce délai, vous n'avez rien reçu, merci de nous contacter en précisant bien le nom et le prénom de l'enfant/niveau demandé/date de saisie.

ÉTAPE 3 - ÉTUDE DU DOSSIER

Après l'étude de votre dossier par le Chef d'Etablissement, vous recevez :

- Soit une proposition de rendez-vous (par mail ou téléphone)
- Soit une mise en attente (par mail)
- Soit un refus (par mail) **Le Chef d'Etablissement n'est pas tenu de justifier le refus d'un dossier.**

ÉTAPE 4 – DOSSIER ACCEPTÉ / SUITE DE L'INSCRIPTION

Si après entretien, votre demande a été *acceptée*, vous recevez :

- Un 1^{er} mail avec les indications pour poursuivre/valider le processus d'inscription sur *École Directe**. Avec pour les nouvelles familles leurs codes d'accès. Chaque parent reçoit ses propres codes (à personnaliser et à conserver). Les familles ayant un ou plusieurs enfant(s) déjà scolarisés à l'IND (fratries) doivent utiliser les mêmes codes que ceux déjà en leur possession.
- Une fois le dossier d'inscription en ligne complété, vous recevez dans votre compte Ecole Directe « espace document » une confirmation d'inscription (sous réserve de son avis de passage favorable au niveau supérieur) ; **cette confirmation fait office d'Attestation d'Inscription** (à conserver, aucun duplicata ne sera envoyé).

Élève accepté / Frais : règlement de **400 €** (relatifs aux Droits d'Inscription/100 € non remboursables + Avance sur Scolarité/300 € non remboursables sauf cas exceptionnels prévus dans la convention de scolarisation*).

Ce règlement est à effectuer par CB en ligne, il est impératif pour pouvoir conserver la place attribuée à votre enfant.

Vous avez une semaine pour valider son dossier sur École Directe (pas de délai supplémentaire).

Pour évaluer le coût de sa scolarité, consultez la **convention de financière*** lors de votre inscription définitive en ligne.

*mise à jour tarification 2027-2028 fin juin 2027